



<http://www.ftconsultants.fr>
03.83.26.30.08.
ft.formation@ftconsultants.fr

Ft Consultants est agréé pour les formations CHSCT

Formation des membres du CHSCT

(Établissement inférieur à 300 salariés)

INTER :

- Tarif en inter-entreprises (prix par personne) : 650 € HT

- Plannings 2014 :**

NANCY : 20, 21, 22 janvier
DIJON : 27, 28, 29 janvier
STRASB. : 17, 18, 19 mars
DIJON : 3, 4, 5 mars
NANCY : 7, 8, 9 avril
STRASB. : 2, 3, 4 juin
NANCY : 16, 17, 18 juin
DIJON : 23, 24, 25 juin
DIJON : 15, 16, 17 septembre
NANCY : 22, 23, 24 septembre
STRASB. : 6, 7, 8 octobre
DIJON : 17, 18, 19 octobre
NANCY : 1, 2, 3 décembre
STRASB. : 15, 16, 17 décembre

- Lieux : Nancy, Strasbourg, Dijon, Reims

INTRA :

- Tarif en intra-entreprise (Groupe de 8 personnes maxi) : 1 950 € HT (+ frais de déplacement)
- Plannings à votre convenance
- Lieux : dans votre entreprise

Organisation temporelle (établissement inférieur à 300 salariés) : 3 jours (obligatoire)

Nombre de participants maximum par groupe : 8 personnes

Pré-requis : aucun

FT Consultants – 2, rue de Venise 54500 VANDOEUVRE
☎ : 03.83.26.30.08 MAIL : ft.formation@ftconsultants.fr
SIRET 444 594 212 00011 – APE : 8559A
Enregistré sous le N° 41.54.02231.54 auprès du Préfet de la région Lorraine
Membre d'une association agréée, le règlement des honoraires par chèque est accepté

OBJECTIFS

- Connaître ses missions, ses droits, ses devoirs.
- Développer l'esprit de prévention par l'analyse des situations de travail.
- Savoir analyser les causes d'un accident ou d'un presque-accident.
- Améliorer sa culture Hygiène et Sécurité.
- Optimiser le fonctionnement du CHSCT.

PEDAGOGIE

- Exposés,
- Echanges d'expériences.

OUTILS PEDAGOGIQUES

- Une documentation complète destinée à devenir le futur outil de travail des membres du C.H.S.C.T.

CONTENU

Module 1 : Les aspects législatifs en rapport avec le CHSCT

- Décret 93-449 du 23 mars 1993 relatif au CHSCT,
- Les réunions du CHSCT: conception de l'ordre du jour et réalisation du compte rendu,
- Missions et moyens d'un CHSCT,
- Quels sont les droits et les devoirs des représentants du personnel au CHSCT,
- Composition du CHSCT et rôle de chacun (Président, représentants du personnel, médecin du travail, responsable sécurité, contrôleur de la CARSAT, Inspecteur du Travail et les invités)
- L'obligation de sécurité de l'employeur,
- La procédure de danger grave et imminent,
- La responsabilité pénale en cas d'A.T.
- Les experts agréés,
- Tarification des entreprises et coût des AT et des maladies professionnelles,
- Savoir se documenter.

Module 2 : L'analyse des A.T. et des presqu'A.T.(curatif)

- L'enquête :
 - 1 Les aspects réglementaires en rapport avec l'enquête ;
 - 2 Les difficultés de l'enquête ;
 - 3 Guide d'enquête (OUTILS).

- L'arbre des causes :
 - 1 Le listage des faits ;
 - 2 La construction de l'arbre (OUTILS) ;
 - 3 Vérification de sa justesse.

- L'exploitation de l'arbre des causes :
 - 1 La recherche des solutions ;
 - 2 Le choix des solutions (OUTILS).

Module 3 : De la détection précoce des problèmes à leur analyse (préventif)

- Présentation de méthodes de détection *a priori* des problèmes H.S.C.T.
- Le document unique (cadre réglementaire).
- Evaluer les risques professionnels.
- Comment réaliser une visite de sécurité pertinente.
- Le comportement humain ou pourquoi une personne prend un risque (explication et conseils de prévention).
- Les différents types d'audits.

Module 4 : Culture Hygiène et Sécurité (ce module s'adapte parfaitement à vos problématiques. Certaines parties ne seront pas développées si vous n'êtes pas concernées et d'autres pourront être ajoutées)

- Le tableau de bord de la sécurité.
- Les Troubles musculo squelettiques (T.M.S.).
- Les produits dangereux (prévention du risque chimique).
- L'incendie.
- Le risque mécanique.
- Le bruit.
- Les risques psychosociaux.
- Les ambiances thermiques.
- L'éclairage.
- Etc.